

Lo préfet et lo municipau

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 42

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193198>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Et moi, la rage au cœur, mais d'une voix suppliante :

— Par grâce, conducteur, faites arrêter. Je n'en puis plus. Ouff! J'étouffe.

Ma plainte a enfin touché le bourreau. Sa main se lève et tire le cordon d'arrêt qui le met en communication avec le cocher.

Plus qu'un effort et je vais atteindre la voiture. Plus qu'un élan et je vais monter enfin dans l'omnibus, et m'asseoir à la place si chèrement gagnée.

Hélas! Monsieur le Directeur, qu'il y a loin de la coupe aux lèvres.

En ma hâte précipitée, je n'ai point aperçu un chien qui, par malheur pour moi, traversait la rue en sens inverse.

Un hasard malencontreux a voulu que la ligne suivie par l'animal coupât ma propre ligne à l'instant précis où moi-même je coupais la sienne. Le chien se jette entre mes jambes. Mes jambes s'empêtrent dans le chien. Nous nous heurtons. Il aboie. Je culbute. Et patatras, me voilà tout de mon long allongé, en plein milieu de rue, dans un cloaque de boue.

Dans un lac de boue gluante, Monsieur le Directeur! A plat ventre au milieu du macadam liquide, à cinq pas de l'omnibus qui, dérision amère, s'est enfin arrêté.

Autour de moi, les curieux s'attroupent. Honteux, furieux, je me relève d'un bond. En quel état, grands dieux!

De la boue aux mains, aux bras, aux jambes; de la boue sur ma chemise, sur mon gilet; de la boue sur les revers, sur les pans de ma redingote; de la boue sur ma figure; de la boue sur toutes les parties de mon individu. Un monceau de boue vivante!

Le genou droit de mon pantalon de casimir s'était entr'ouvert en frottant trop rudement le sol. Quant à mon chapeau haut de forme, si lustré, si reluisant tout à l'heure, bossué du contre-coup, il avait littéralement une larme de boue à chaque poil.

Et bêtement, au milieu des rires stupides de la foule, — c'est étonnant comme à Paris on aime à s'égayer du malheur d'autrui! — la voix du conducteur de l'omnibus s'élevait en glapissement moqueur :

— Eh! dites donc, vous, là-bas, l'homme au billet de parterre, voulez-vous, oui-zou non, monter en voiture? Il faut vous décider, mein! et plus vite que ça, mon vieux. On ne peut pas coucher ici à vous attendre.

Je ne sais ce qui m'a retenu d'étrangler le misérable.

— Brute! Idiot! Canaille!

Je lui montrai le poing avec tant de violence, il y avait dans ma voix une telle explosion de rage, qu'il prit peur. Son rire passa. A coups de cordon précipités, il transmit au cocher l'ordre de repartir. Celui-ci cintra ses chevaux d'un double coup de fouet et l'omnibus s'éloigna au grand trot, me laissant sur place mouillé, crotté, souillé, ahuri, abruti.

Que faire, dans le piteux état où le sort m'avait réduit? Un seul parti restait à prendre : rentrer chez moi, changer de vêtements et me rendre au plus vite à Passy, coûte que coûte.

Je ne possédais malheureusement ni second pantalon noir, ni redingote de rechange. Force me fut donc, après un lavage à grande eau, d'endosser le costume des jours de tra-

vail, pantalon de couleur, veston déformé, gants fanés et feutre mou rapé.

Quelle tenue, Monsieur le Directeur, pour un dîner de fiançailles de trente mille francs de dot sans compter les espérances!

Quand, réparé tant bien que mal, plutôt mal que bien, je pus enfin me remettre en route, sept heures venaient de sonner. Ma concierge, bonne et prévenante, — j'ose vous la recommander, Monsieur le Directeur, pour un de vos immeubles, — avait eu la complaisance de m'amener un fiacre.

— Double pourboire, dis-je à l'automédon, si nous arrivons à Passy en vingt minutes.

— On y tâchera, bourgeois!

Il faut rendre à chacun la justice qui lui est due : les chevaux de fiacre sont loin de valoir les chevaux de vos omnibus, Monsieur le Directeur. La course jusqu'à Passy nous prit vingt-deux minutes. Le cocher eut son double pourboire tout de même.

Quoique économe, on sait, quand l'occasion s'exige, s'épancher en largesses.

Hélas! Prodigalité tardive et partant inutile!

Quand, sur le coup de sept heures vingt-trois minutes, j'eus secoué d'une main fiévreuse le timbre de la villa Cabassieri, la servante savoisienne qui vint entrebâiller la porte me dit d'un ton de dogue en colère :

— Monsieur, madame et mademoiselle sont sortis avec leurs invités.

— Sortis, Française! Et depuis quand?

— Depuis un bon quart d'heure.

— Pour longtemps?

— Pour jusqu'à minuit.

— Oh! mon Dieu! Et où sont-ils allés?

— Au café-concert.

— Savez-vous à quel concert, Française? Pouvez-vous me renseigner?

— Mes maîtres n'ont pas l'habitude de me rendre des comptes. Ils en exigent de moi; mais je ne leur en demande jamais.

— Il faut que je les retrouve, Française. J'ai besoin de parler à M. Cabassieri, ce soir, à l'instant même. Il y va de mon bonheur, de ma fortune, de mon avenir.

— Ah! c'est bien peine perdue de les chercher.

— Pourquoi cela?

— Monsieur ne vous écoutera pas.

— Qui vous fait croire....?

— Monsieur m'a dit comme ça de vous dire, si par hasard vous vous présentiez, qu'il est inutile de revenir ici; qu'il ne prendra jamais pour gendre un paltoquet de votre espèce.

— Un paltoquet! Moi, Athanase Bonivard?

— Parfaitement. Monsieur a bien prononcé le mot : paltoquet. Monsieur a même ajouté : « Tu diras à ce drôle que puisqu'il a l'insolence de ne point arriver à l'heure, puisqu'il a le toupet de me faire faire le pied de grue, à moi, son quasi beau-père, le propre jour de ses fiançailles; puisqu'il est cause que mon dîner mangé refroidi ne valait rien, tu diras à ce vaurien d'aller voir ailleurs si sa montre avance ou retarde. Qui se lève tard manque le train. Il n'aura point ma fille. »

— Mais, ma bonne Française, si vous saviez ce qui m'est arrivé. Un accident terrible.

— Bonsoir, vous conterez vos fariboles à monsieur, un autre jour, s'il consent à vous ouïr.

Et Française, sans plus de façon, m'a fermé la porte au nez. Je l'entendais, à tra-

vers l'huis, qui riait de ma déconvenue avec la cuisinière.

— As-tu vu, ma chère, comme il est fagotté?

— Fichu comme quatre sous, ma chère.

— Et quelle mine de détéré.

— Un jour de fiançailles! N'est-ce pas honteux?

— Une vraie tête de bambocheur.

— Vidé.

— Vamé.

— Eh! va donc, panné!...

— Ah! mademoiselle ne perd pas gros en le perdant.

— Elle y gagne au contraire. C'est une vraie chance pour elle que ce Bonivard ait manqué l'heure du dîner. Elle l'échappe belle la pauvre enfant.

— Quel mari de malheur il aurait fait!

— Un coureur.

— Un noceur.

— Un mal nippé.

— Un fainéant.

— Un débauché.

— C'est le cousin Jules qui ne sera pas fâché de la rupture.

— Pour un beau garçon, parlez-moi du cousin Jules. En voilà un, toujours lustré, astiqué, pommadé, tiré à quatre épingles!

— Et pas fier avec les domestiques.

— Et généreux.

— Et qui saura rendre mademoiselle heureuse.

Ainsi s'expliquaient sur mon compte les deux maritornes.

(La fin samedi.)

FRANCIS TESSON.

Lo préfet et lo municipau.

L'est tot parâi bin eimbéteint quand on oût du; et quand bin seimbliè que vaut mi ètrè sor què novieint, portant lè z'avâoglio sont quasu ti diés què dai tiensons, tandi qu'onna bouna eimpartiâ dai sordiaux sont dai potus que sè démaufiont dè tot. L'est veré que quand on vâi dévesâ lè dzeins et qu'on ne lè z'out qu'à maiti, on est mau à se n'èse, et bin dai iadzo que y'a foudrai mi ètrè sor qu'on toupin què d'ourè on boquenet; on s'esquivérai dai petits z'affronts.

Vo sédè que lè municipalità dussont ti lè z'ans montra ào préfet lè compto dè coumouna et que se y'a oquie à derè su çosse ào su cein, lo préfet est quie po mettrè ào pas lè municipaux que font dai folèrà avoué l'ardzeint dè la coumouna.

Y'a on part d'ans, ein sè recordeint su lè compto dè la coumouna dè Birbetset, lo préfet ve que se lè brâvo municipaux dè cé veladzo continuâvont onco cauquies z'annâies à menâ lè z'affèrès dinsè, la coumouna allâvè tot drai à n'on betetiu, et lè coumandà po onna tenablia iô volliâvè ètrè po lào derè dou mots.

Quand fut quie, ye lào dit sein quequelhi cein que l'avâi à lào derè. Lào fe que n'aviont pas prâo ménadzi lè centimes dè la coumouna, que lài avâi dai

z' « abus », que cé commerce poivè pas dourâ, et quasu à totè lè dépeinsès, desâi que y'avâi quie on « grand abus », et lo desâi soveint.

Lâi avâi on municipau, qu'on lâi desâi « lo Grand », po cein que dein lo teimps l'avâi z'u la taille po être dein lè grenadiers, que sè trovâ mémament lo premi dè la compagni. Cé coo oïessâi on bocon du et ne compregnâi pas tot cein que lo préfet desâi. L'oïessâi portant quand parlâvè dè clliâo « grand abus », et cein l'intrigâvè.

— Que dit-te, se fe à l'orohie à son vesin ?

— Ye dit que lo grand a bu, repond l'autro, on tsancro dè farceu.

Adon mon grand sè lâivè dè dessus sa chaula, trait son bounet, copè lo subliet ào préfet, et lâi fâ: « Ditàs-vâi, monsu lo préfet, ne sé pas porquie vo m'aqchenâ à tot momeint d'avâi bu. Ne cratcho pas dein lo verro s'on vâo; mâ ne su pas on soulon, et pi d'ailleu n'é pas mé bu què lè z'autro. »

Quand lo préfet a vu cé bravo municipau lâi copâ la parola avoué on air on pou ein colére, l'a età tot interloquâ; mâ quand l'a vu lè recaffâies dai z'autro, l'a du fère « repou » on momeint, après quiet tot s'est espliquâ, et quand l'ont z'u ti bin rizu, mémo lo grand, l'ont recoumeinci la tenâblia.

Curieuse statistique :

Un observateur a calculé que, pour sonner consécutivement tous les coups qu'elle sonne pendant toute une année, il faudrait à une horloge 3 jours, 8 heures et 18 minutes.

Le calcul est facile à établir.

L'horloge qui, comme nombre d'horloges publiques à Paris, sonne une fois tous les quarts d'heures, 2 fois à la demie, 3 fois aux trois quarts et 4 fois à l'heure entière, fait un ensemble de 10 coups par heure ou 240 coups par jour.

Il faut ajouter à ceci les 156 coups que l'horloge sonne journallement pour les heures.

Le nombre des coups représente, par conséquent, 396 sonneries par jour et multiplié par 365 jours = 144,540 coups.

Chaque sonnerie dure deux secondes.

L'horloge d'une église sonne, par conséquent, pendant 289,080 secondes par année, représentant 80 heures et 18 minutes.

Quels gens curieux que les statisticiens !

Le comédien Brunet, qui fit, pendant tant d'années, les délices du théâtre des Variétés, n'était pas seulement un bon acteur, mais aussi un homme d'esprit.

Jouant chez la reine Hortense, à Saint-Leu-Taverny, *Cadet-Roussel beau-père*, parodie des *Deux Gendres* — Napoléon était

spectateur — il n'eut pas la présence d'esprit de supprimer de la pièce ce passage :

— « Ne donnons jamais rien à nos enfants, si nous voulons qu'ils aient pour nous une reconnaissance égale à nos bienfaits. »

Napoléon eut un mouvement de mécontentement : son fils venait de naître et il l'avait fait roi de Rome.

Brunet, voyant l'attitude de Sa Majesté, ajouta ce lambeau de phrase qui souleva des tonnerres d'applaudissements :

— « Excepté quand nous pouvons leur donner un trône. »

On nous fait remarquer une charmante coquille dans le *Journal du Jmra*.

Cette feuille, rendant compte du banquet qui a eu lieu à Neuveville, à l'occasion de la réunion de diverses sociétés d'utilité publique, s'exprime ainsi au sujet d'un des nombreux discours qui y ont été prononcés :

« M. Virgile Rossel, dont la veuve in-tarissable égaie tous les banquets jurassiens, célébra en couplets élégants » les vignobles neuvevillois. »

Boutades.

Une brave mère de famille, dont les enfants toussaient à fendre l'âme, demande à un journal de vouloir bien lui indiquer un remède dans la « Petite correspondance. »

Quelques jours après, parcourant la feuille, elle y trouve à son adresse la réponse suivante :

« S'ils ne sont pas trop jeunes, pelez-les soigneusement, trempez-les dans l'eau bouillante, salez abondamment et laissez-les ensuite mijoter huit jours en saumure. »

Le metteur en page — cette race est sans pitié — par une erreur incroyable, s'était trompé de colonne et avait remplacé le remède demandé par une recette pour confire les oignons au vinaigre.

L'esprit d'autrefois. — L'esprit avait de l'attrait pour Joseph I^{er}, roi de Portugal, qui régna de 1750 à 1777.

Le marquis de Pouteleina se tira par une saillie fort plaisante d'un conversation avec ce monarque, qui devenait assez embarrassante pour le marquis, d'autant que le roi commençait à se fâcher.

Il s'agissait du pouvoir que les rois ont sur leurs sujets. Le marquis prétendait qu'il avait des bornes, et ce prince, n'en voulant admettre aucune, lui dit avec emportement :

— Si je vous ordonnais de vous jeter à la mer, vous devriez, sans hésiter, y sauter la tête la première.

Le marquis, au lieu de répliquer, se

retourna brusquement et prit le chemin de la porte.

Le roi lui demanda avec étonnement où il allait.

— Apprendre à nager, Sire.

Le roi se mit à rire de bon cœur et tendit au marquis une main que celui-ci baisa respectueusement.

(Le Gaulois.)

A la campagne :

— Eh bien ! père Vincent, votre fille a-t-elle trouvé une belle position à Paris ?

— Je crois bien, elle vient de nous écrire qu'elle était entrée comme dame de compagnie dans un moulin...

— Pas possible ?...

— Oui, le Moulin-Rouge !

Dans une ville d'eaux.

— Un mot, cher docteur. Voici huit jours que je bois à la source que vous m'avez indiquée, et j'en suis très contente. Une seule chose m'inquiète : après le premier verre j'éprouve régulièrement de légers tiraillements d'estomac.

— Dans ce cas, madame, il y a une chose bien simple à faire. Supprimez le premier verre et commencez tout de suite par le second.

Charade.

Cher lecteur, mon entier,
Enfant de mon premier,
Souvent fait mon dernier.

THÉÂTRE. — Dimanche, 16 octobre, **L'Assommoir**, drame en huit tableaux, par Emile Zola.

L. MONNET.

Papeterie L. Monnet.
AGENDAS POUR 1893

VINS DE VILLENEUVE
Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

CONSTRUCTIONS EN FER
Serrurerie en tous genres.
Spécialité de fourneaux de cuisine au bois.
St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATIO, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrement.
Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,—. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,75. — Canton de Genève 3 % à fr. 104,50. De Serbie 3 % à fr. 82,50. — Bari, à fr. 58,50 — Bartetta, à fr. 38,—. — Milan 1861, à fr. 38,—. — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 103,50. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 13,75. — Tabacs serbes, à fr. 12,25. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour tous autres titres.* — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD